

# Nouvelles du conseil de ville



Réunion du mardi 24 avril et du lundi 14 mai 2001

- La Ville de Prévost et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ont signé un protocole d'entente pour l'aménagement d'un débarcadère afin d'améliorer la sécurité des enfants fréquentant l'école du Champ-Fleuri. Le projet totalisant 165 000\$, sera financé d'une part par la Commission scolaire pour un montant de 110 000\$, et la différence de 55 000\$, par la Ville.
  - Compte tenu des objectifs du comité de la gare, qui est de sauvegarder et de promouvoir son développement et que le comité nécessite un local à cet effet, le conseil a autorisé la signature d'un protocole d'entente d'occupation des édifices municipaux (gare de Prévost).
  - Le conseil a accordé un budget de 5 600\$ pour l'achat et l'installation de panneaux de signalisation touristique afin d'identifier plus clairement l'accès au parc linéaire «Le P'tit train du Nord et au Parc régional de la Rivière-du-Nord».
  - Le conseil a accordé une subvention de 1 500\$ au Centre récréatif du lac Écho ainsi qu'une subvention de 3 800\$ au Centre culturel et communautaire de Prévost pour la tenue de leurs activités annuelles respectives.
  - La cueillette sélective débutera le 1er juillet prochain et le conseil étant conscient qu'un tel événement devra être publicisé auprès de la population, le conseil a autorisé un budget de 4 500\$ pour la promotion et a adopté le plan de communication, tel que présenté.
  - Dans le but de concevoir une politique de réfection des infra-
- structures municipales afin de remédier à l'état de désuétude du réseau routier de la Ville, le conseil a mandaté le directeur général et greffier ainsi que les responsables des services techniques pour effectuer une analyse technique et financière de la situation.
  - Un avis de motion a été donné à l'effet que lors d'une réunion subséquente, le conseil devra, après avoir préalablement identifié l'ampleur des travaux et le mode de financement, statuer sur les projets d'amélioration des rues des Épinettes, des Frangins, des Malards, des Pélicans, Joseph, Principale, Morin, Louis-Morin, de la Station, des chemins David et du lac René, de la Montée Rainville, de la 230<sup>e</sup> avenue, de la rue de la Traverse, et de la Montée Sainte-Thérèse.
  - Le conseil a autorisé une dépense de 38 828\$ pour le parachèvement du terrain de soccer, travaux de drainage et d'ensemencement qui seront réalisés en régie interne.
  - Le pont Shaw nécessitant des travaux de réfection d'un des joints d'expansion, le conseil a autorisé une dépense de 10 000\$ et a adjugé le contrat à la firme Construction Jomiguy inc.
  - Suite à l'appel d'offres 2001-12 «Travaux d'ouverture du terre-plein - Route 117, face au 3044 boulevard du Curé-Labelle (poste de police)», le conseil a adjugé le contrat à l'entrepreneur Asphalte Bélanger inc. au coût de 10 329\$.
  - Suite à l'appel d'offres 2001-15 «Entretien des aménagements paysagers», le conseil a adjugé

le contrat à Les espaces verts Pilon inc. au coût de 20 451\$.

- Suite à l'appel d'offres 2001-16 «Traitement des mauvaises herbes», le conseil a adjugé le contrat à Docteur Pelouse inc. au coût de 4 867\$.
- Suite au dépôt d'un avis de motion le 9 avril dernier pour la préparation d'un règlement sur les nuisances relatives aux véhicules lourds et décibels, le conseil a adopté le règlement R905-97-1 amendement le règlement R905-97 sur les nuisances (véhicules lourds et décibels).
- Afin de prévoir une protection incendie supplémentaire en cas de sinistre majeur, le conseil a autorisé la signature d'une entente d'entraide incendie entre la Ville de Prévost et la Municipalité du Village de Saint-Sauveur-des-Monts, et ce, dans le cadre de la mise en

place d'un schéma de couverture de risques.

- Le conseil a autorisé un budget de 4 000\$ pour le rafraîchissement des lutrins du circuit patrimonial, la réimpression du dépliant intitulé «Le Patrimoine de Prévost» et l'achat et l'installation de signalisation patrimoniale ainsi que d'éléments décoratifs extérieurs de type ferroviaire à la vieille gare de Prévost.
- La Ville de Prévost procédant actuellement à l'aménagement du Parc de la Coulée Sud, le conseil a autorisé un budget de fonctionnement de 30 000\$ pour la poursuite des activités.
- Le conseil a nommé monsieur Jean-Claude Côté pour siéger au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Prévost à titre de représentant de la Ville, en remplacement de madame Yolande

Leduc, et ce, à compter du 21 mai.

- La Ville de Prévost participera à l'édition 2001 du concours «Fleur le Québec» et la Société d'Horticulture de Prévost agira à titre de maître d'œuvre de cette activité. Mesdames Céline Bolduc et Christine Landry, responsables, seront les personnes à contacter, téléphone 563-1062. De plus, le conseil a autorisé un budget de 1 000\$ pour la participation à ce concours.
- Suite au dépôt de la liste des arrrages fonciers préparée par le trésorier en date du 10 mai 2001, le conseil a mandaté Me Laurent Laberge, avocat, pour procéder à la perception des taxes municipales dues pour les années 1999, 2000 et 2001 et contenues à l'annexe «A».

## Quelques mots sur les divers dossiers traités par le conseiller du district n° 4



**Sylvain Paradis, conseiller municipal**

**Déneigement des rues de la Station et Principale**

À deux reprises pendant le dernier hiver, la ville a procédé au déneigement de ces deux rues très importantes et ce, pour des raisons de sécurité. Je veillerai à ce que cette opération trouve une continuité!

**Régularisation du chemin du Poète**

Sans issu depuis les deux dernières années, ce dossier a connu son dénouement en février

dernier après plusieurs rencontres de discussions et d'engagements avec le promoteur. Des correctifs à la rue ont donc été apportés pour approbation par le Conseil. Depuis, les propriétaires des terrains peuvent désormais obtenir leur permis et ainsi réaliser leur rêve; construire leur maison.

**Rénovations au Centre communautaire et culturel de Prévost**

Ce bâtiment historique de grande envergure et de respectabilité dans notre ville et dans la région des Laurentides bénéficiera de réfections nécessaires à la poursuite de

sa mission. La toiture qui coule à l'intérieur sera refaite, le hall d'entrée non sécuritaire pour les usagers sera réaménagé, et le sous-sol qui loge maintenant les organismes relocalisés est présentement en rénovation: salle de bain et armoires de rangements. Le réservoir d'huile sera, lui aussi, remplacé pour respecter les nouvelles normes gouvernementales imposées pour l'année 2002. Le budget total octroyé est de 20 000\$.

SUITE PAGE 7

## Activités culturelles et communautaires

### TENNIS

Ouvert du lundi au dimanche de 8 h à 22 h

Adresse : Parc des Ormes, 296, rue des Génévriers  
Parc Val-des-Monts, 1238, rue Principale

### PISCINE (Ouverture le 23 juin 2001)

Ouverte du lundi au dimanche de 12 h à 19 h.  
(selon la température)

Adresse : Parc Val-des-Monts, 1238, rue Principale  
Téléphone : 224-5231

Cours disponibles pour les enfants, les adolescents et les adultes

### NOUVEAUTÉ

**LIGUE INTER-MUNICIPALE POUR LES ADULTES**

JUIN À AOÛT, AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE

RENSEIGNEMENT : 224-8888 poste 230

POUR LES COURS DE NATATION ET DE TENNIS ET LES DIFFÉRENTS TARIFS, RÉFÉREZ-VOUS AU GUIDE DE PROGRAMMATION ESTIVALE 2001

## POUTCHY

Nouvel emplacement

Nourriture et accessoires pour animaux



2919, boul. Labelle à Prévost  
224-8630

**Nouveau à Prévost**

**Articles de décoration en provenance d'Amérique Latine, hamacs, meubles**

**Hamac Maya**

**Décor Latin IMPORTATION**

3029, boul Labelle à Prévost • Faubourg de la Station • 224-2694